



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit août, le Conseil Municipal de Chavaroux, convoqué le 01/08/2025 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BELDA José.

PRÉSENTS : José BELDA, Philippe SCHAAL, Isabelle RAYMOND, Christine MERCIER, Noël MESTRE, Christelle REVIRON, Franck SABATIER, Sylvette VOISSIERE

ABSENTS EXCUSÉS : Cécile MERROUCHE donne pouvoir à Isabelle RAYMOND, Pierre-Henri MESTRE donne pouvoir à Noël MESTRE

ABSENT : Franck PAPARIC

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle RAYMOND

La séance débute à 20h00

1° Délibération pour dissoudre le budget SPIC (Service Public Industriel et Commercial) à compter du 1^{er} janvier 2026

Les panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit de la salle des fêtes et de l'auberge de la Mairie sont gérés actuellement par un budget annexe. Nous avons la possibilité de gérer ce budget avec le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2026. Le Conseil donne pouvoir à M. le Maire pour la dissolution du budget annexe.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

2° Délibération pour le renouvellement de la mission « Assistance Retraite » par le centre de gestion 63

Le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour adhérer de nouveau à cette mission et autoriser M. le Maire à signer la convention.

Cette convention doit être signée pour une durée de 3 ans de 2026 à 2028 concernant la gestion du compte retraite des agents. Le coût de cette prestation est de 85.00€ tous les ans.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

3° Présentation des rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif 2024.

Le Maire nous présente le rapport annuel 2024. Ce service est géré par le SIAREC. Il est présent sur 30 communes et s'étend sur 3 intercommunalités.

Ce rapport contient les conformités du réseau, les stations d'épurations, le rendement, le coût de l'abonnement, le plan des réseaux, la présentation des travaux...

Il est consultable en Mairie.

4° Convention avec l'association Lib'air et Danse concernant le prêt annuel de la salle polyvalente

Une nouvelle association a été créée en juillet 2025 afin de proposer des cours de danse sur 3 jours de la semaine et différents créneaux horaires. Afin de mettre à disposition la salle gratuitement et de demander une participation aux frais d'électricité, une convention est signée avec la Présidente.

5° Présentation du site internet de la commune

Le site internet de la commune est mis en ligne. Des modifications seront apportées jusqu'au 12/09. Son lien est <https://www.chavaroux63.fr/>.

Vous trouverez de nombreuses informations notamment l'histoire et le patrimoine de la commune, les comptes rendus du Conseil Municipal, les arrêtés municipaux permanents, l'annuaire des artisans, l'ensemble de vos démarches administratives et bien d'autres renseignements.

6° Questions diverses

- Anthony BONNEFOY termine à sa demande son contrat employé communal le 10 septembre 2025.
- Suite à la sécheresse 2025, la Mairie souhaite demander une reconnaissance de catastrophe naturelle. Si vous êtes concernés par des désordres sur votre habitation merci de déposer au secrétariat un dossier avec courrier explicatif et photos avant le 20/10/2025.

Séance levée à 21h30

Prochain Conseil le 25/09/25